

Bilan 2000/2007 du Conseil Général pour l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise

En mai 2004, CANOL a dénoncé (bulletin n°17) l'énormité des sommes dépensées dans ce programme pour un résultat très maigre. **Le coût de l'emploi créé y était annoncé supérieur à 60 000 € !**

Le Conseil Général vient de dresser le bilan de ces aides sur la période 2000-2007. **Les deux objectifs visés sont la création d'emplois et le maintien de l'activité dans des zones géographiques économiquement fragiles.**

- 115 opérations ont été financées en 8 ans et 23 M€ de subventions accordées (le canton le plus favorisé reste de loin celui de Thizy).
- L'évaluation du programme est très partielle : 23 entreprises contrôlées en 2004 et 24 en 2007, aucune en 2005 et 2006.
- Sur les 24 contrôlées l'année dernière, 30% n'ont pas tenu leurs engagements : 4 (17%) ont cessé leur activité et 3 (13%) n'ont pas créé les emplois promis.
- Aucune pénalité n'a été exigée des entreprises qui n'ont pas respecté leur contrat !

Compte tenu de ces résultats qu'il semble trouver encourageants, le Conseil Général vient d'accorder **800.000 € de subventions à 3 entreprises contre l'engagement de créer 9,3 emplois en 3 ans, ... soit 86.000 € par promesse d'emploi !**